



## **Quatrième session plénière**

# **Le Conseil culturel de Bretagne apporte son soutien à la politique culturelle régionale et vote une première étude**

*Le Conseil culturel de Bretagne est une chambre consultative chargée de proposer des avis et vœux sur la politique publique de la Région en matière de culture, identité bretonne et rayonnement de la Bretagne. Présidé par Paul Molac, le CCB est composé de 70 représentants du monde associatif et institutionnel et de personnalités oeuvrant pour le développement de la culture bretonne.*

**Le Conseil culturel rappelle que la culture est un facteur de développement humain mais aussi économique. Ce sont les régions à forte personnalité culturelle qui se développent les plus fortement aujourd'hui en Europe. L'image positive d'une Région dynamique culturellement est l'une des raisons de l'attractivité et de la vitalité de la Bretagne.**

### **Deux avis sur la politique régionale et deux vœux soutenant des actions en cours**

- Le Conseil culturel a donné un avis positif sur les orientations budgétaires 2011 de la politique de la Région Bretagne en matière culturelle, patrimoniale, linguistique, ainsi que sur le rayonnement de la Bretagne.
- Il a également voté un deuxième avis soutenant la création d'un EPCC écoles d'art en Bretagne.
- Un vœu favorable à l'inscription du fest-noz au patrimoine immatériel de l'humanité a été adopté afin d'appuyer le dossier, en cours de finalisation transmis au Ministère de la culture et de la communication et dont le dépôt à l'UNESCO est prévu pour début 2011.
- Un second vœu concernant la prise en compte de la Loire-Atlantique dans les statistiques INSEE et dans les cartes IGN a été voté en soutien à l'intervention, auprès de l'IGN, de Patrick Mareschal, Président du Conseil général de Loire-Atlantique.

### **Deuxième temps fort du jour : le devenir des structures liées à la Charte culturelle de 1977**

Cette question a fait l'objet d'une étude, répondant à l'une des missions confiées au CCB par le Président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian. Le Conseil culturel de Bretagne suggère une fusion des trois structures (Institut culturel de Bretagne, Agence culturelle de Bretagne et Institut régional du patrimoine) en un seul organisme avec des missions revues vers la vulgarisation sur tous les supports possibles, en particulier numériques, de la matière de Bretagne.

### **Intervention de Jean-Michel Le Boulanger, Vice-président du Conseil régional en charge de la culture et des pratiques culturelles**

Jean-Michel Le Boulanger est venu présenter aux membres du Conseil culturel les grandes orientations culturelles de l'année 2011 et les pistes pour 2012. Le Vice-président a annoncé une bonne nouvelle : le budget de la culture devrait être en augmentation, malgré une conjoncture peu favorable. Il a mis l'accent sur la diversité et la complémentarité des différents modes culturels en Bretagne. Quatre chantiers seront mis en place l'année prochaine : jeunesse et création, soutien à l'audiovisuel, soutien culturel à l'échelle des pays et enfin, attention particulière portée à la matière de Bretagne et au patrimoine culturel immatériel.

*Cette session a également été ponctuée par le lancement de la rubrique du CCB sur le site Internet de la Région, [www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr). En français pour l'instant, ses contenus deviendront trilingues (breton-gallo-français) dès 2011. Cette rubrique est accessible à l'adresse suivante : [www.conseilculturel-bretagne.fr](http://www.conseilculturel-bretagne.fr).*

*Autre image forte : la pluralité linguistique régionale s'est exprimée pour la première fois directement dans l'hémicycle lors de cette session, puisque chacun a pu parler la langue de son choix : français, breton ou gallo, grâce à la traduction simultanée des débats.*

Contact presse : Aurélie Le Brun - 02 99 27 18 31 - aurelie.lebrun@region-bretagne.fr